

POURQUOI FAUT-IL EVITER LES ANTENNES ET LES ONDES SUPPLEMENTAIRES ? COMMENT SE CONNECTER A INTERNET SANS Y AVOIR RECOURS

Le problème avec les antennes WI-FI est que, pour satisfaire la demande de quelques uns, on impose à tous des ondes et des antennes alors qu'il existe aujourd'hui d'autres solutions qui répondent parfaitement aux différents besoins d'accès à Internet sans nuisance supplémentaire pour l'entourage.

Le projet de couvrir la totalité des 180 Ha en WI-FI est dangereux, inutile, dépassé et contraire au souhait des naturistes. Alors, comment expliquer l'obstination de la direction et l'acharnement de ceux qui soutiennent ce choix à vouloir la couverture totale en WI-FI d'un centre naturiste comme le CHM ?

EVITER LE WIFI. POURQUOI ?

1) Pour des raisons de santé :

Le sujet est controversé, mais les études s'accumulent démontrant la nocivité des ondes. De plus en plus de personnes sont reconnues atteintes d'électrosensibilité (EHS). Les spécialistes appellent, encore récemment, à baisser progressivement les normes. Des études laissent envisager des risques même à faible niveau d'exposition, alertent sur les conséquences graves que l'on risque de constater ... trop tard, comme cela a été le cas pour l'amiante. Toutes ces incertitudes ont amené le législateur en France à interdire en février 2015 le WI-FI dans les structures accueillant les jeunes enfants. N'y a-t-il pas lieu de respecter le principe de précaution ?

2) Pour des raisons de respect de ses voisins :

Faire le choix du maillage WI-FI pour satisfaire sa propre demande, c'est imposer aux familles voisines, à leurs enfants, les ondes et les antennes même si ceux-ci n'utilisent pas Internet ! Peut-on encourager ce type de comportement ici au CHM sans réagir ?

3) Pour des raisons écologiques de respect de l'environnement :

Quelles conséquences pour la faune et notre environnement ? Qui va nous faire croire que les antennes sont compatibles avec le soin que nous avons à apporter pour préserver ce site naturel ? **Et si on accepte de laisser ainsi défigurer le CHM sans réagir, quelle sera la prochaine étape ?**

4) Pour des raisons économiques :

Nous n'avons pas d'information sur le coût d'une telle installation de la part de la direction ou de celle d'Osmozis, le partenaire qu'elle a choisi, spécialisé uniquement dans les antennes. Mais il n'est pas difficile d'imaginer le montant exorbitant que représente une technologie aussi lourde en matériel et en main d'œuvre alors qu'aujourd'hui, des solutions peu onéreuses, beaucoup plus légères, sont accessibles ! Et que l'on ne nous fasse pas croire que l'argent va tomber du ciel : ce sont bien les consommateurs que nous sommes qui paieront d'une manière ou d'une autre, la facture.

Le choix d'un partenaire aussi spécialisé qu'Osmozis écarte d'ailleurs toute possibilité de proposition alternative et concurrente, ce qui interroge également. Rappelons enfin que l'accès WI-FI est loin d'être gratuit au CHM alors que le prix des autres moyens d'accès ne cesse de baisser.

5) Parce que c'est contraire à l'éthique naturaliste qui défend une vie saine dans un espace naturel aussi protégé que possible. Parce qu'un séjour au CHM est un moment privilégié en rupture avec le quotidien et ses pollutions de toutes natures.

Malgré ces arguments, on comprendrait mieux l'obstination pour le WI-FI si c'était la seule solution pour accéder à Internet. Mais ce n'est pas le cas, surtout aujourd'hui : de nouvelles technologies rendent déjà les systèmes de quadrillage WI-FI dépassés et cela sera encore plus vrai demain.

EVITER LE WIFI. COMMENT ?

Faute d'une recherche objective des solutions possibles par la direction, notre association a examiné différentes alternatives que nous vous présentons ici et qui, par le nombre de possibilités, répondent à tous les besoins :

- 1) Les forfaits mobiles avec accès Internet en 3G/4G. Les abonnés à ce type de forfait sont de plus en plus nombreux, surtout chez les jeunes. Ils permettent un accès quasiment partout avec un équipement léger comme le Smartphone dont le prix ne cesse de baisser. On trouve aujourd'hui des appareils 4G à moins de 100 €. Ces forfaits offrent un très bon rapport qualité/prix, sans comparaison avec le WI-FI d'Osmozis, et la concurrence entre opérateurs entraîne une baisse continue des prix (25.6% en 2013, 13.5% en 2014). Ils sont maintenant tous sans engagement de durée et offrent une multitude de choix en tarifs et en quantité de données Internet (appelées data et mesurées en Go, giga-octets ou Mo, méga-octets : 1 Go=1000 Mo). Citons quelques exemples chez les grands opérateurs :
 - Le Let's Go 2Go chez Orange : 2Go par mois pour 9.99€ (sans téléphone inclus)
 - 19.99€/mois chez SFR pour 3Go et appels téléphoniques illimités
 - 19.99€ /mois également chez Free pour 3 Go et même 20 Go en 4G
 - Le bien connu parce que le moins cher forfait à 2€ chez Free qui permet 2 heures de téléphone et 50Mo de connexion internet ce qui est très peu mais peut répondre à des besoins très ponctuels. Les 50Mo peuvent d'ailleurs être dépassés en cas de besoin avec facturation des Mo supplémentaires, ce qui reste concurrentiel (si pas d'abus).
 - (Etc. ...) le site <http://www.touslesforfaits.fr/> dresse par exemple une longue liste comparative des forfaits existants.
- Ces forfaits sont bien adaptés pour ceux qui utilisent leur Smartphone toute l'année. Pour ces utilisateurs aucun besoin de WI-FI à payer en plus. Tablettes, ordinateurs peuvent se connecter à partir du Smartphone.

Il suffit de s'informer sur la procédure qui est très simple. Stéphane, membre du bureau de notre association, se propose dans le cadre de nos « Ateliers naturistes » de vous l'expliquer.

- 2) D'autres forfaits sont plus souples et peuvent répondre à ceux qui ont un besoin d'accès particulier à certains moments comme les vacances. C'est le cas par exemple du forfait Modulo proposé par PRIXTEL et utilisant le réseau SFR. Le coût mensuel s'adapte à la consommation : 4.99€ de base, +5€ pour 100Mo consommés, +10€ pour 1Go, +14€ pour 3Go, +19€ pour 6Go. Très souple et très concurrentiel car on ne paie que ce que l'on consomme.
- 3) Autre possibilité de souplesse avec les forfaits pour ceux qui passent un séjour de vacances assez long l'été : changer son forfait pour cette période comme par exemple, passer du forfait free à 2€ (50Mo de data) à celui à 19.99€ (20Go en 4G) : le passage est gratuit dans ce sens, le retour facturé 10€. Le changement est encore plus souple et sans frais chez Sosh.
- 4) D'autres solutions récentes et souvent moins connues existent pour ceux qui ne veulent pas de forfait ou n'en ont pas besoin hors de leurs vacances, pour ceux également qui n'ont pas de Smartphone : ce sont les « Hotspots ». Cela équivaut à une « mini-box » qu'on peut emporter partout et qui se connecte sur la 3G/4G. Il suffit d'en faire l'acquisition au départ pour un prix très abordable sachant qu'ensuite, on la recharge au fur et à mesure de la consommation. Vous pouvez alors connecter jusqu'à 10 appareils (ordinateurs, tablettes) sur votre mini-box. Les grands opérateurs proposent

tous ces matériels aujourd'hui, la concurrence est rude. Prenons l'exemple chez Orange avec l'AirBox. Son coût au départ : 54.90€ avec 2Go inclus, ce qui revient à un coût net de 40€. Ensuite il suffit d'acheter des cartes prépayées comme pour les téléphones. 1Go pour 14 jours : 10€, 2Go pour 1 mois : 14.90€, 3Go pour 1 mois : 25€, 5Go pour 6 mois : 40€. Et ces cartes sont en vente à la **librairie du CHM** ! Que demander de plus ! En outre, certaines tablettes permettent d'utiliser le même système, pas besoin alors d'acquérir la mini-box. Il y a fort à parier, vu la souplesse permise quelque soit le lieu, de voir un fort développement à l'avenir de ce type de connexion, idéale pour les vacanciers et les courts séjours. Le magazine « Sciences et Avenir » du mois d'août 2015 y consacre d'ailleurs un dossier.

- 5) Le satellite offre aussi des possibilités intéressantes d'Internet très haut débit. Une alternative pour les résidents à l'année mais aussi des offres « spéciales résidence secondaires » sont bien adaptées aux propriétaires de mobile-home ou de bungalows, soit pour leur propre séjour pendant la saison ou pour leurs locataires, car ce sont des offres qui peuvent être temporaires. Sat2Way propose ainsi un abonnement 4 ou 6 mois, à 29.90 € pour 10Go par mois et en illimité entre minuit et 6 heures. Certes l'investissement au départ est plus important, il faut une parabole comme pour la télévision. Comptez 360€ installation comprise de la parabole. Mais n'est-t-il pas normal que ceux qui ont une forte demande d'Internet fasse cet investissement plutôt que de l'imposer à la collectivité ? Il y a en outre

possibilité d'utiliser la parabole pour la télévision en ajoutant simplement une tête à cet effet ou de bénéficier d'une ligne fixe de téléphone en illimité. Sat2Way fait même des offres promotionnelles si plusieurs souscriptions. La direction ne pourrait-elle pas se rapprocher d'un tel prestataire plutôt que de favoriser le monopole d'Osmosis ? Enfin, l'équipement installé apporte une plus-value au logement alors qu'une antenne WI-FI à proximité aura à coup sûr l'effet inverse. En résumé, avec un investissement réparti sur plusieurs années, une très bonne solution pour certains, et pas d'ondes supplémentaires !

6) Notre association a également proposé l'installation de quelques kiosques, bien répartis sur le site pour pouvoir s'y connecter. Le sondage mené par la direction a montré que cette solution donnait satisfaction à un nombre

significatif d'entre nous. Aujourd'hui, en effet, il n'y a qu'une seule salle informatique, bondée en pleine saison, et qui peut être très éloignée des usagers. Ces kiosques permettraient aussi un mode d'accès plus convivial et plus conforme à l'esprit naturiste que le chacun chez soi, sachant que la fibre optique arrive à l'entrée du CHM et qu'il suffirait de la prolonger par du câble coaxial. Et pourquoi pas un accès gratuit sur ces kiosques ? Les redevances et locations sont suffisamment élevées pour rendre ce service à la collectivité que nos sommes !

7) Enfin, sachez que la Mairie de Vendays propose un accès gratuit à 8 ordinateurs et une connexion filaire si vous venez avec votre portable. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont du lundi au vendredi : 8H 30 à 13H et de 13H 30 à 16h. Si vous souhaitez imprimer des documents les 10 premières photocopies sont gratuites.

Nous ne sommes pas des techniciens mais des militants associatifs qui veulent préserver le site du CHM. Les informations présentées dans ce document comportent certainement des imprécisions. Nous invitons tous ceux qui ont des connaissances en la matière à nous aider à l'améliorer.

L'objectif est de donner des informations utiles pour que les familles qui fréquentent le CHM puissent faire des choix éclairés en matière de connexion Internet, respectueux de notre environnement, plutôt que de céder à la facilité du tout WI-FI qui est la pire des solutions. Si le quadrillage WI-FI a pu permettre par le passé l'accès à Internet dans de nombreux campings, c'est aujourd'hui une solution dépassée, qui sera de moins en moins utilisée et donc de plus en plus chère ...

Pourquoi la direction continue-t-elle à vouloir nous imposer le tout WI-FI ? N'y aurait-il pas des enjeux financiers dans ce monopole avec Osmosis, les spécialistes des antennes ?

Nous espérons, grâce à ce document, avoir apporté la preuve que bien des solutions alternatives existent adaptées aux différents besoins. N'hésitez pas à nous contacter ...